

Check list pour le Propriétaire/Bailleur

Avant de louer:

- Fixer le montant du loyer en incluant le montant des charges (électricité, eau chaude, chauffage et Wi-Fi / internet) ainsi que le montant du dépôt de garantie (le cas échéant)
- Déterminer la durée de location (de.../à... (Le cas échéant))
- Préparer les photos et compléter une annonce sur le portail de logement de l'Institut

Le minimum de meubles / services suivants doivent être fournis à l'étudiant :

- Lit
- Bureau
- Chaise de bureau
- Lampe de bureau
- Armoire
- (Meuble additionnel)
- Wi-Fi/Internet
- Accès à une salle-de-bain
- Accès à une cuisine avec un espace attribué dans un placard et un frigo
-(Autre)

Documents à avoir et à donner à l'étudiant :

- 2 contrats de sous-location – mis à jour avec les détails demandés
- 2 formulaires d'inspections et d'état des lieux
- Coordonnées bancaires
- Règles de logement (le cas échéant)
- (Autres documents)